

## Opération 10 000 Départs en Vacances Année 2026 – Ville de Meurchin

Si vous êtes Meurchinois(e) et que vous êtes salarié(e), étudiant(e), retraité(e), en invalidité ou bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé, vous pouvez bénéficier de ce dispositif sous conditions de ressources.  
 2 possibilités s'offrent à vous :

- \* Si vous avez déjà votre projet vacances :
  - Un coup de pouce sous forme de chèques vacances pour un séjour de 4 jours minimum est possible (100 €/adulte, 50 €/enfant)
- \* Si vous n'avez pas de projet vacances :
  - Un séjour à 60 € la semaine (dates et destinations ciblées)

Date : ...../...../.....

Nom : ..... Prénoms : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Date de naissance : ..... Âge : .....

N° téléphone : ..... Adresse mail : .....

Revenu Fiscal de Référence 2025 (RFR) : ..... Quotient familial (QF) : .....

### Composition familiale :

NOM Prénom	Âge	Lien de parenté

- \* L'un des membres du foyer est-il en situation de handicap (reconnaissance MDPH) ?
  - Oui       Non
- \* Bénéficiez-vous des bons VACAF ?
  - Oui       Non
- \* Avez-vous déjà un projet vacances pour l'année 2026 (entre juin et novembre) ?
  - Oui       Non

Lors de votre inscription, veuillez vous munir des documents suivants :

- Carte d'identité
- Avis d'imposition 2025
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Justificatif de ressources
- Votre projet de vacances
- Dernière attestation de paiement de la CAF

Pour plus d'informations : CCAS de Meurchin, 11 Place Jean Jaurès 62410 MEURCHIN  
 03 21 08 05 18 – [ccas@meurchin.fr](mailto:ccas@meurchin.fr)